

Maison Citoyenne de l'Accès au Droit et à l'Emploi

GUIDE PRATIQUE





Bernard Sprotti

Président de la
Communauté de
Communes de
l'Arpajonnais

Edito

Madame, Monsieur,

L'ouverture de la Maison Citoyenne de l'Accès au Droit et à l'Emploi est le signe que nos services publics évoluent et s'adaptent aux besoins de nos populations. Comme son nom l'indique, cette structure répond à un double objectif :

- informer et orienter les habitants de notre territoire dans leurs démarches juridiques et administratives
- contribuer à la vitalité économique de notre bassin de vie et permettre le retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées

L'accès au Droit n'est pas un privilège, c'est un moyen efficace pour vaincre les inégalités et les discriminations. Il doit être le même partout et pour tout le monde.

Le soutien sans faille à tous les acteurs économiques, tout comme la lutte contre le chômage véritable fléau qui fragilise le bien vivre ensemble, est essentiel à l'équilibre de notre territoire.

En proposant des services publics de proximité, efficaces et nécessaires, la Communauté de Communes de l'Arpajonnais préserve la cohésion sociale indispensable au développement harmonieux de notre cadre de vie.

Fidèlement.

Historique

En 1947-1948, Abel Cornaton, ancien résistant devenu maire de la ville, dotait la commune d'Arpajon de bains-douches dans le cadre de ses grands travaux de modernisation. Ils comptaient 40 cabines-douches et 4 salles de bains. Ils sont restés en fonctionnement jusqu'en 1982.

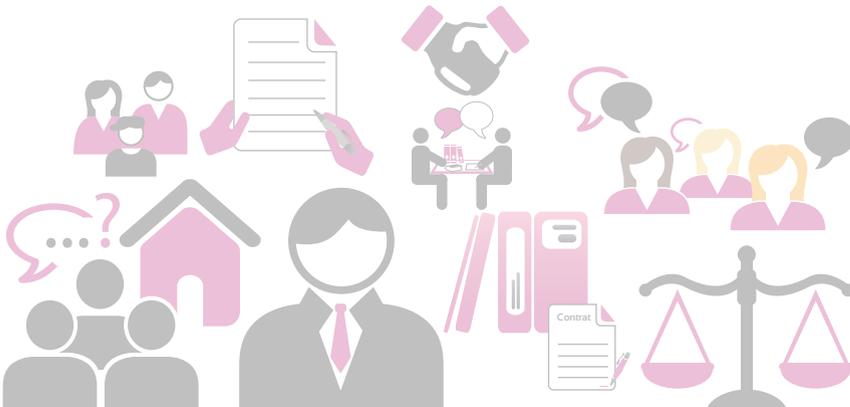
En 1985, le bâtiment fut réaménagé pour devenir le greffe détaché du Tribunal d'Instance de Longjumeau. Dans le cadre de la réforme de la carte judiciaire, sa fermeture est devenue effective fin 2009. Cependant, les élus communautaires, en accord avec le Président du Conseil Départemental d'Accès au Droit, ont souhaité maintenir un service de proximité.

En 2014, la Maison Citoyenne de l'Accès au Droit et à l'Emploi ouvre ses portes.

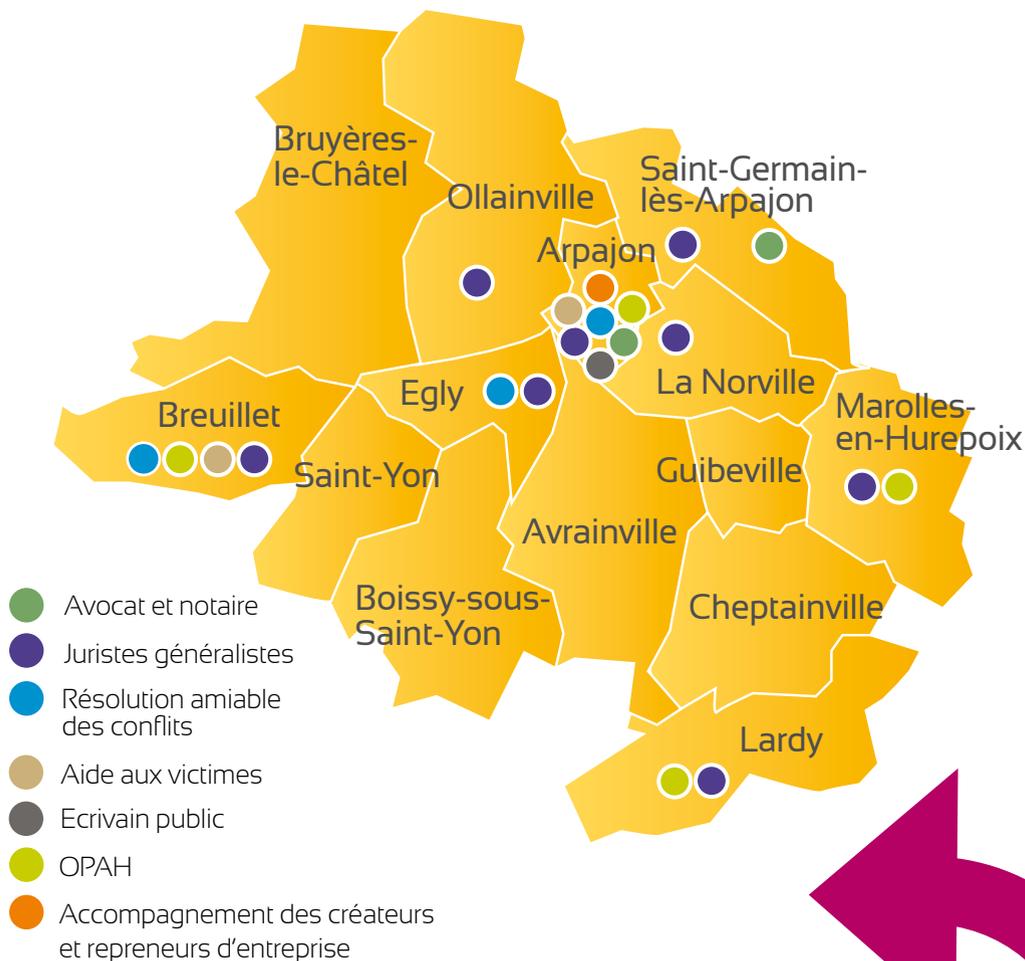
HORAIRES DE LA STRUCTURE



| JOURS | MATIN | APRÈS-MIDI |
|----------|-----------------|------------|
| Lundi | Fermé au public | 13h30-18h |
| Mardi | 9h-12h | 13h30-18h |
| Mercredi | 9h-12h | 13h30-17h |
| Jeudi | 9h-12h | 13h30-19h |
| Vendredi | 9h-13h | 14h-16h |



PERMANENCES SUR L'ARPAJONNAIS



ACCÈS AU DROIT

Des professionnels du Droit à votre service

► L'avocat

Il donne des consultations juridiques, renseigne ses clients sur les procédures susceptibles de résoudre le litige, aide à régler le conflit à l'amiable et renseigne sur les chances de succès d'une procédure judiciaire.



► Le notaire

Officier public, il reçoit tous les actes et contrats auxquels les parties doivent ou veulent faire donner un caractère d'authenticité.

Il intervient en matière de droit de la famille, règlement des successions et de donations, en matière immobilière.

Il gère les formalités concernant la propriété foncière et est compétent en droit des sociétés. Il a une activité de conseil auprès des particuliers et des sociétés.





Les rencontrer sur rendez-vous

L'avocat

- le 1^{er} jeudi du mois / 15h30-18h30 / **ARPAJON**
MCADE
4 rue du Docteur Verdié
- le 3^{ème} samedi du mois / 9h30-11h30 / **SAINT-GERMAIN-LÈS-ARPAJON**
Centre socioculturel Berthe Morisot
22 résidence Jules Vallès

Le notaire

- le 2^{ème} mardi du mois / 9h-12h / **ARPAJON**
MCADE
4 rue du Docteur Verdié

Rendez-vous

à l'accueil de la MCADE :

tél. : 01 69 78 09 19

mail : mcade@cc-arpajonnais.fr

sur place : 4 rue du Docteur Verdié - Arpajon

ACCÈS AU DROIT

Des permanences juridiques pour vous informer et vous orienter

▶ Les juristes généralistes de l'APASO* et du CIDFF* 91

Ils vous reçoivent avec ou sans rendez-vous selon les permanences. Ils vous proposent des informations et orientations dans tous les domaines juridiques : famille, travail, consommation...

▶ Les juristes de l'ADIL* 91

Ils sont spécialisés dans le domaine du logement. Ils vous apportent à ce titre une information complète juridique, financière et fiscale. Vous pouvez les consulter sur rendez-vous quel que soit votre statut : locataire, propriétaire, propriétaire bailleur, accédant à la propriété.



*APASO : Association pour la Prévention, l'Accueil, le Soutien et l'Orientation

CIDFF : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

ADIL : Agence Départementale d'Information sur le Logement



Les rencontrer sur rendez-vous

L'APASO

- **le 1^{er} mardi du mois / 16h30-19h30 / EGLY**
CCAS - 4 Grande Rue
- **le 2^{ème} jeudi du mois / 9h-12h / SAINT-GERMAIN-LÈS-ARPAJON**
Mairie - 2 rue René Dècle
- **le 2^{ème} jeudi du mois / 13h30-16h30 / OLLAINVILLE**
CCAS - 4 rue de la Mairie
- **le 4^{ème} jeudi du mois / 9h-12h / LA NORVILLE**
Mairie - 1 rue Pasteur
- **le 4^{ème} jeudi du mois / 15h-18h / ARPAJON**
MCADE - 4 rue du Docteur Verdié

Le CIDFF 91

- **le 1^{er} vendredi du mois / 13h30-16h30 / LARDY / SANS RENDEZ-VOUS**
Espace social - 62 Grande Rue
- **le 2^{ème} lundi / 13h30-16h30 / BREUILLET / SANS RENDEZ-VOUS**
Espace social - 20 rue des Ecoles
- **le 3^{ème} vendredi du mois / 9h-12h / MAROLLES-EN-HUREPOIX**
CCAS - 1 avenue Charles de Gaulle
- **le 4^{ème} lundi du mois / 13h30-16h30 / BREUILLET / SANS RENDEZ-VOUS**
Espace social - 20 rue des Ecoles

L'ADIL 91

- **le 4^{ème} mardi du mois / 9h30-12h30 / ARPAJON**
MCADE - 4 rue du Docteur Verdié

Rendez-vous

à l'accueil de la MCADE :

tél. : 01 69 78 09 19

mail : mcade@cc-arpajonnais.fr

sur place : 4 rue du Docteur Verdié - Arpajon

ACCÈS AU DROIT

Des permanences de résolution amiable des conflits

► Le conciliateur de justice

Bénévole, il a pour mission de favoriser le règlement amiable de litiges civils (litiges entre locataires et bailleurs, litiges de voisinage, de consommation...). C'est un auxiliaire de justice assermenté nommé par le Président de la Cour d'Appel sur proposition du juge d'instance. Son service est gratuit et confidentiel.



► L'Association Pour le Couple et l'Enfant (APCE) en Essonne

Elle intervient dans les conflits familiaux pour aider :

- les parents, mariés ou non, lors ou après une séparation ou un divorce
- les grands-parents (au sujet des petits enfants)
- les grands enfants et leurs parents (entre autonomie et dépendance)
- les fratries (au sujet de la prise en charge de parents âgés)
- ...

à trouver une issue favorable à leur différend.





Les rencontrer sur rendez-vous

Le conciliateur de justice

- **le 1^{er} lundi du mois / 13h30-16h30 / ARPAJON**

MCADE

4 rue du Docteur Verdié

Rendez-vous

à l'accueil de la MCADE :

tél. : 01 69 78 09 19

mail : mcade@cc-arpajonnais.fr

sur place : 4 rue du Docteur Verdié - Arpajon

- **les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois / 8h30-12h / BREUILLET**

Mairie

42 Grande Rue

Rendez-vous au 06 07 28 95 29

Cette permanence concerne uniquement
les habitants de Breuillet

Le médiateur familial

- **les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois / 13h30-15h30 / ARPAJON**

MCADE

4 rue du Docteur Verdié

- **les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois / 16h-20h / EGLY**

CCAS

4 Grande Rue

Rendez-vous

au 01 69 81 93 35

ACCÈS AU DROIT

L'aide aux victimes

► Médiavipp 91

L'Association met à disposition des victimes et de leur famille une aide juridique. Un juriste spécialisé vous reçoit pour :

- vous éclairer sur la place et le rôle de la victime à chaque étape de la procédure : dépôt de plainte, constitution de partie civile, droit à l'indemnisation...
- vous accompagner dans les démarches : aide à la rédaction de lettres, à la constitution de dossiers d'aide juridictionnelle, à la saisine de la Commission d'Indemnisation des Victimes d'Infractions (C.I.V.I.)...

► Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)

Les femmes victimes de violences conjugales peuvent consulter un juriste spécialisé qui les aidera dans leurs démarches juridiques liées à leur situation.

► Paroles de Femmes

L'association vous apporte :

- soutien psychologique
- réorientation et accompagnement vers des services juridiques, de réinsertion professionnelle, d'aide familiale...





Les rencontrer

Médiavipp 91

- **les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois / 9h-12h / BREUILLET**
Espace social
20 rue des Ecoles
- **le 3^{ème} mercredi du mois / 14h-17h / ARPAJON**
MCADE
4 rue du Docteur Verdié

Avec et sans rendez-vous
au 01 60 78 84 20

CIDFF 91

- **le 3^{ème} jeudi du mois / 9h30-12h30 / ARPAJON / SANS RENDEZ-VOUS**
Commissariat de police
10 rue du Docteur Louis Babin

Paroles de Femmes

- **le 1^{er} lundi du mois / 14h-17h / ARPAJON / SANS RENDEZ-VOUS**
Commissariat de police
10 rue du Docteur Louis Babin

ACCÈS AU DROIT

L'aide à la rédaction

► L'écrivain public

L'association Nouvelles Voies assure deux permanences mensuelles d'écrivain public. L'intervenant aide les personnes dans la rédaction de courriers, dans la constitution de dossiers, d'aide juridictionnelle notamment.

Ce service est organisé en complémentarité avec les permanences des juristes et des professionnels du Droit.

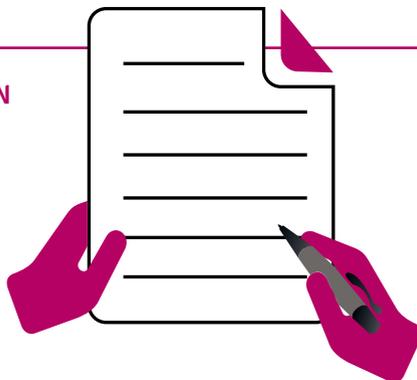




Le rencontrer sur rendez-vous

Nouvelles Voies

- les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois / 9h30-11h / **ARPAJON**
MCADE
4 rue du Docteur Verdié



Rendez-vous

à l'accueil de la MCADE :

tél. : 01 69 78 09 19

mail : mcade@cc-arpajonnais.fr

sur place : 4 rue du Docteur Verdié - Arpajon

EMPLOI / INSERTION

Un accompagnement renforcé

► Un service

Le **service emploi / insertion** apporte son soutien aux demandeurs d'emploi en difficulté dans leurs parcours professionnel en complément et en collaboration avec le service public de l'emploi (Pôle Emploi, Mission Locale des 3 Vallées, Cap Emploi).

Des permanences hebdomadaires ont lieu à Arpajon, Breuillet, Lardy et Marolles-en-Hurepoix, sur rendez-vous.

► Des événementiels

La CCA propose chaque année des rendez-vous dédiés à l'emploi. Le **Forum de l'Emploi et des Métiers de l'Arpajonnais** demeure le rendez-vous incontournable de l'emploi sur le territoire.



Forum de l'Emploi et des Métiers de l'Arpajonnais, le 18 mars 2014 à Arpajon

Depuis 2012, des **Matinales Emploi** sont organisées en fin d'année selon les besoins saisonniers des entreprises et par secteur d'activité. Le **Forum Jobs d'été** permet également aux plus jeunes de trouver des activités durant les vacances scolaires estivales.



Chantier d'insertion à Saint-Germain-lès-Arpajon

► Des actions

Les chantiers d'insertion d'intérêt communautaire, co-financés par la CCA, ont déjà permis à une vingtaine de personnes de se former et pour certains de se réinsérer dans la vie professionnelle à l'issue du chantier. Un accompagnement social vient compléter cette action.

EMPLOI / INSERTION

Les actions entreprises

► Les actions des services développement économique et emploi / insertion

Le service emploi / insertion réceptionne et diffuse les offres d'emploi des entreprises tout au long de l'année et ceci en collaboration active avec ses partenaires. Il se tient à la disposition des entreprises pour les aider dans leurs démarches de recrutement, en collaboration avec les partenaires de l'emploi.



Permanences d'accompagnement
des **créateurs** et **repreneurs d'entreprise**

Un projet de création ou reprise d'entreprise ?
La Communauté de Communes de l'Arpajonnais, en partenariat avec l'Agence pour l'Economie en Essonne, vous accompagne dans les différentes étapes de votre projet.

Permanence mensuelle de 13h30 à 17h
Maison Citoyenne de l'Accès au Droit et à l'Emploi
4 rue du Docteur Verdié - Arpajon

Sur rendez-vous
Service développement économique
www.cc-arpajonnais.fr / rubrique Entrepreneurs
tél. : 01 60 81 64 50
mail : action.aoc@cc-arpajonnais.fr

Agence pour l'Economie en Essonne

L'Arpajonnais
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

► L'action locale de l'Agence pour l'Economie en Essonne

Depuis janvier 2014, la CCA organise **une permanence mensuelle** d'accompagnement des créateurs d'entreprise au sein de la Maison Citoyenne de l'Accès au Droit et à l'Emploi.

Sur rendez-vous, la CCA en partenariat avec l'Agence pour l'Economie en Essonne, aide les créateurs et repreneurs d'entreprise dans les différentes étapes de leur projet.

Contact service emploi / insertion :

tél. : 01 69 78 09 19

mail : emploi.insertion@cc-arpajonnais.fr

sur place : 4 rue du Docteur Verdié - Arpajon

L'OPAH (OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT)

► Ensemble, rénovons notre habitat

La Communauté de Communes de l'Arpajonnais, ses communes, l'Etat et l'Anah, se sont engagés pour 5 ans (2013-2018) dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat afin d'aider les propriétaires occupants et bailleurs à réaliser des travaux de rénovation.



Objectifs :

- **résoudre** les situations d'habitat indigne et très dégradé
- **favoriser** la rénovation thermique de l'habitat et lutter contre la précarité énergétique
- **adapter** les logements pour favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie
- **développer** une offre de logements à loyers maîtrisés et lutter contre la vacance des logements
- **soutenir** la valorisation du patrimoine des centres anciens

Le **PACT Essonne** est le prestataire chargé du suivi-animation de l'OPAH. A ce titre, il assure des permanences d'accueil du public :

- information sur le dispositif et aide au montage des plans de financements
- réalisation des diagnostics
- conseil et assistance pour réaliser les travaux
- assistance dans le montage et le suivi des dossiers de demande de subvention
- assistance dans le suivi des travaux

Ce service est gratuit pour les propriétaires concernés.



Les lieux de permanences Sans rendez-vous



- **les lundis / 14h-17h30 / ARPAJON**
MCADE
4 rue du Docteur Verdié

Tél. : 01 69 78 09 19



- **le 1^{er} mercredi du mois / 14h-17h / BREUILLET**
Mairie
42 Grande Rue

Tél. : 01 69 94 60 40

- **les 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} mercredis du mois / 9h-12h / LARDY**
Mairie
70 Grande Rue

Tél. : 01 69 27 14 00



- **le 2^{ème} vendredi du mois / 9h-12h / MAROLLES-EN-HUREPOIX**
Mairie
1 avenue Charles de Gaulle

Tél. : 01 69 14 14 40



Contact PACT Essonne :

Permanence téléphonique les mardis,
mercredis et jeudis au 01 60 78 91 91

mail : opah@cc-arpajonnais.fr



PLAN D'ACCÈS

Gare d'Arpajon : **RER C**

Lignes de bus : **DM20 / DM26 / DM 151 / DM153**

Albatrans **91.04** - Transdev Ceat **10.20-21/10.22** - Savac **39.18**



Maison Citoyenne de l'Accès au Droit et à l'Emploi

4 rue du Docteur Verdié 91290 Arpajon

tél. : 01 69 78 09 19 - fax : 01 69 78 09 07 - mail : mcade@cc-arpajonnais.fr

Communauté de Communes de l'Arpajonnais

18 rue de Saint-Arnoult 91340 Ollainville

tél. : 01 69 26 18 60 - fax : 01 69 26 18 70 - mail : contact@cc-arpajonnais.fr

www.cc-arpajonnais.fr